



BeneFit PLUS Flexmed
Plus de liberté avec
BeneFit PLUS Flexmed

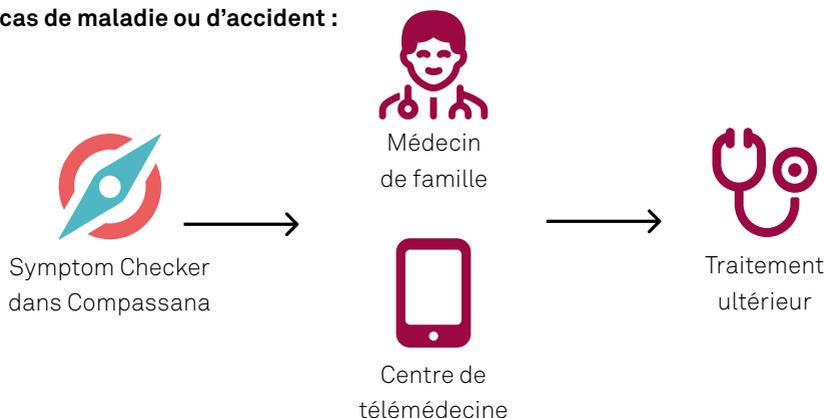
Helsana

Engagée pour la vie.

BeneFit PLUS Flexmed

La marche à suivre en cas de problèmes de santé

En cas de maladie ou d'accident :



- 1** En cas de problème de santé, utilisez d'abord systématiquement le Symptom Checker* de l'app Compassana afin d'obtenir une première évaluation. Consultez ensuite le cabinet de médecin de famille ou de groupe de votre choix ou le centre indépendant de télémédecine (0800 88 40 40).
- 2** En coordination avec le cabinet médical ou le centre de télémédecine, vous définissez ensemble un parcours de soins individuel.**
- 3** Si nécessaire, votre cabinet médical ou le centre de télémédecine vous adresse à un ou une spécialiste ou à un hôpital pour la suite du traitement.

Important : lors de la souscription du modèle Flexmed, vous choisissez un ou une médecin de famille parmi l'offre Flexmed. Si le centre de télémédecine prescrit un traitement de médecine générale, celui-ci doit être effectué par votre médecin de famille.

En cas d'urgence :



- 1 En cas d'urgence, vous pouvez consulter directement un ou une médecin urgentiste ou un hôpital. Il y a urgence lorsque le pronostic vital est engagé ou que l'état de santé requiert des soins immédiats.

Important :

Après le traitement, vous êtes tenu-e d'informer immédiatement votre cabinet médical ou le centre de télémédecine de la consultation. Cette information lui permettra d'assurer de façon optimale la suite du traitement.

* Disponible à partir de 2025. Tout d'abord, vous devez procéder une fois à l'inscription dans Compassana. Vous trouverez les instructions sous helsana.ch/fr/benefit-plus-flexmed
L'utilisation du Symptom Checker dans Compassana est réservée aux adultes et est obligatoire en cas de nouveaux problèmes de santé aigus. Les enfants ne peuvent pas utiliser le Symptom Checker.

** Il n'est pas nécessaire de prendre contact au préalable pour les examens gynécologiques préventifs, l'obstétrique, les traitements dentaires et les adaptations subséquentes d'aides visuelles effectuées par votre ophtalmologiste.

Questions fréquentes et réponses concernant BeneFit PLUS Flexmed

Quels sont les avantages de BeneFit PLUS Flexmed ?

- En cas de problème de santé, vous obtenez une première évaluation du système médicalement certifié Symptom Checker dans l'app Compassana, ainsi que des recommandations pour les prochaines étapes.
- Via l'app Compassana, vous êtes en contact avec votre médecin ou spécialiste.
- Vous jouissez d'une flexibilité maximale et décidez au cas par cas si vous consultez votre cabinet médical ou le centre de télémédecine.
- Votre cabinet médical et le centre de télémédecine coordonnent votre traitement.
- Vous bénéficiez d'un rabais avantageux sur les primes.
- Un interlocuteur médical se tient à votre disposition partout, 24 heures sur 24.

À quel ou quelle médecin dois-je m'adresser pour une consultation en personne ?

Avec BeneFit PLUS Flexmed, vous êtes libre de consulter le cabinet médical que vous avez choisi ou le centre de télémédecine. En cas de conseil télé-médical, le ou la spécialiste médical-e parlera avec vous

de la nécessité éventuelle d'une consultation en personne. Si vous avez besoin d'un traitement de médecine générale, celui-ci devra être réalisé dans le cabinet médical que vous avez choisi lors de la conclusion de BeneFit PLUS Flexmed.

Suis-je tenu-e pour chaque traitement de contacter au préalable mon cabinet médical ou le centre de télémédecine ?

En principe, oui. Cependant, ce n'est pas le cas pour les examens suivants :

- examens gynécologiques préventifs,
- obstétrique,
- traitements dentaires,
- adaptations subséquentes d'aides visuelles effectuées par un ou une ophtalmologiste.

Qui peut souscrire le modèle Flexmed ?

Toute personne résidant en Suisse peut opter pour ce modèle. En cas de conclusion du modèle BeneFit PLUS Flexmed, choisissez un cabinet médical. Grâce à notre moteur de recherche de médecins de famille, vous saurez si un cabinet médical est disponible à votre lieu de domicile ou à proximité. En outre, votre disposition à partager vos données de santé et de prestations avec Helsana et avec les premiers interlocuteurs possibles constitue une condition sine qua non pour souscrire ce modèle.

Le centre de télémédecine compte-t-il aussi des pédiatres ?

Oui. Si nécessaire, le centre de télémédecine fera appel à un ou une pédiatre.

Le centre de télémédecine peut-il délivrer une ordonnance pour un médicament ?

C'est possible, mais pour certaines maladies uniquement. Le-la spécialiste médical-e ou le-la médecin du centre de télémédecine en parlera volontiers avec vous.

Quels sont les avantages du centre de télémédecine ?

- Quels que soient l'heure et l'endroit où vous vous trouvez, vous pouvez obtenir un conseil médical gratuit par téléphone ou par vidéo, 24 heures sur 24.
- Conseil médical en allemand, français, italien et anglais.
- Vos traitements médicaux sont coordonnés de manière optimale – finis les examens inutiles.

Vous pouvez également utiliser de nombreux services en ligne sur le portail clients du centre de télémédecine, comme :

- la prise de rendez-vous pour un rappel téléphonique,
- le téléchargement d'images.

Inscrivez-vous à myHelsana pour utiliser le portail clients myMedi24 du centre de télémédecine.

Que dois-je faire si je me trouve à l'étranger ?

En principe, les obligations sont les mêmes en cas de séjour à l'étranger. En cas de traitement, veuillez consulter au préalable votre médecin de famille ou le centre de télémédecine.

Que se passe-t-il si je ne respecte pas les obligations prescrites ?

Helsana est en droit de vous exclure du modèle BeneFit PLUS Flexmed si vous ne respectez pas les conditions d'assurance ou le parcours de soins convenu avec votre premier interlocuteur. En cas d'infraction à vos obligations, vous serez transféré-e dans l'assurance de base ordinaire.

Nous sommes là pour vous.

Tout au long de la vie. Afin que vous restiez en bonne santé. Retrouvez rapidement la santé. Ou viviez mieux avec une maladie.

Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Helsana Assurances SA

0844 80 81 82

helsana.ch/contact

helsana.ch/sites

helsana.ch/fr/benefit-plus-flexmed

Distinguée par les meilleures notes.

